

Petite Enfance

REF : DPE2013001

Signataire : SA/AR

Séance du Conseil Municipal du 05/09/2013

RAPPORTEUR : Benoit LOGRE

OBJET : Signature de la convention d'habilitation informatique "mon-enfant.fr" entre la Commune d'Aubervilliers et la Caisse d'Allocations Familiales de la Seine Saint Denis relative à la mise à jour des données liées au fonctionnement des équipements petite enfance

EXPOSE :

Dans le but d'améliorer les recherches des familles en matière d'accueil du jeune enfant, la Caisse Nationale des Allocations familiales (Cnaf) a créé le site www.mon-enfant.fr pour permettre aux familles d'obtenir une information personnalisée sur les différents modes d'accueil (collectifs et individuels).

Le site www.mon-enfant.fr facilite donc les recherches des familles en matière de solutions d'accueil pour leur(s) enfant(s) en transmettant une information complète sur les différents modes d'accueil.

Ainsi, la ville d'Aubervilliers a sollicité auprès de la Caisse Nationale des Allocations familiales (Cnaf) une habilitation informatique dans le but d'effectuer la mise à jour des données relatives au fonctionnement et/ou aux disponibilités d'accueil au sein des Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant sur le site mon-enfant.fr, rubrique « Extranet partenaire ».

La présente convention recense les conditions de mise en ligne des informations par les services de la ville d'Aubervilliers, le nom des personnes habilitées à se connecter et les structures d'accueil concernées du jeune enfant.

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser le Maire à signer la convention d'habilitation informatique "mon-enfant.fr" entre la Commune d'Aubervilliers et la Caisse d'Allocations Familiales de la Seine Saint Denis relative à la mise à jour des données liées au fonctionnement des équipements petite enfance.

Direction Générale des Politiques de l'Enfance de l'Education de la Jeunesse et des Sports / Direction de la Petite Enfance

Petite Enfance

REF : DPE2013001

Signataire : SA/AR

OBJET :Signature de la convention d'habilitation informatique "mon-enfant.fr" entre la Commune d'Aubervilliers et la Caisse d'Allocations Familiales de la Seine Saint Denis relative à la mise à jour des données liées au fonctionnement des équipements petite enfance

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la demande de sollicitation déposée par la Commune dans le but d'obtenir une habilitation informatique en vue de procéder directement à la mise à jour des informations relatives aux équipements petite enfance ;

Vu le projet de convention d'habilitation informatique "mon-enfant.fr"entre la Commune d'Aubervilliers et la Caisse d'Allocations Familiales de la Seine Saint Denis relative à la mise à jour des données liées au fonctionnement des équipements petite enfance ;

Unanimité

DELIBERE :

AUTORISE le Maire à signer la convention d'habilitation informatique "mon-enfant.fr" entre la Commune d'Aubervilliers et la Caisse d'Allocations Familiales de la Seine Saint Denis relative à la mise à jour des données liées au fonctionnement des équipements petite enfance.

Pour le Maire

L'Adjoint délégué

Reçu en Préfecture le : 06/09/2013

Publié le 06/09/2013

Certifié exécutoire le : 06/09/2013

Pour le Maire

L'Adjoint délégué